SEPTEMBRE 2019 | VOLUME 23, Nº 3 | spfbsl.com

Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

Perspectives Forêts

Sommaire

2 **INFO-MARCHÉS**
Marché des bois à pâtes, papiers, panneaux et biomasse

3 **ACHETEURS DE BOIS DE SCIAGE**
Prix et spécifications des acheteurs de bois de sciage

5 **LES SERVICES MULTIRESSOURCES DE L'AGENCE**

6 **FORMATIONS** (NOUVELLES DATES)
Offre de formations pour 2019-2020

POUR UNE FISCALITÉ ENCOURAGEANT LA RELÈVE DES PRODUCTEURS FORESTIERS

CAMPAGNE «CARTE POSTALE» - ENSEMBLE D'UNE MÊME VOIX !

Les taxes municipales imposées aux propriétés forestières poursuivent leur progression, ce qui affecte la rentabilité des activités de production de bois sur les terres privées. Entre 1997 et 2017, ces taxes ont augmenté en moyenne de 215 %. Cela représente une croissance annuelle composée de 6 % pour l'ensemble des propriétés forestières du Québec. La part du revenu forestier consacré au paiement des taxes municipales imposées aux boisés est ainsi passée de 6 à 9 % entre 2007 et 2017.

Dans la vaste majorité des pays développés, la fiscalité foncière est utilisée pour encourager l'aménagement forestier et la récolte de bois dans les forêts privées.

La part du revenu forestier consacré au paiement des taxes municipales imposées aux boisés est ainsi passée de 6 à 9 % entre 2007 et 2017.

La Fédération des producteurs forestiers du Québec demande donc de :

1 créer une catégorie d'immeubles dans la Loi sur la fiscalité municipale qui permettrait de taxer distinctement les boisés sous aménagement des producteurs enregistrés en vertu de l'article 130 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier ;

2 considérer les boisés sous aménagement comme les immeubles agricoles, ce qui signifierait que les Municipalités appliqueraient un taux particulier de taxation se situant à leur choix entre 66,6 % et 100 % du taux de base ;

3 établir un plafond de valeur aux fins de l'évaluation foncière, à un seuil à déterminer, afin d'éviter une progression démesurée ;

4 améliorer la mesure de remboursement des taxes foncières pour les producteurs forestiers en la simplifiant et en introduisant des crédits pour des services environnementaux reconnus.

La mise en œuvre de ces demandes permettrait ainsi aux élus municipaux de soutenir cette activité sur leur territoire, à l'aide d'un taux de taxation distinct.

Afin d'appuyer ces demandes, nous vous demandons de remplir, d'affranchir et de poster la carte postale jointe à ce journal.

ADRESSE DES DÉPUTÉS DE VOTRE TERRITOIRE

Députés Bas-Saint-Laurent et Gaspésie

Parti Québécois

Pascal Bérubé, député Matane-Matapédia
121, avenue Fraser
Matane, QC G4W 3G8

Harold Lebel, député Rimouski
320, rue Saint-Germain Est
Bureau 400 Rimouski, QC G5L 1C2

Sylvain Roy, député Bonaventure
314E, boulevard Perron
Carleton, QC G0C 1J0

Coalition Avenir Québec

Denis Tardif, député Rivière-du-Loup - Témiscouata -
320 boulevard de l'Hôtel-de-Ville Bureau 105
Rivière-du-Loup, QC G5R 5C6

Perspectives Forêts

Numéro de convention 40018152
Tirage : 8 600 exemplaires

Publié par le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
284, rue Potvin, Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : 418 723-2424
Télécopieur : 418 722-3552
spfbsl@upa.qc.ca | spfbsl.com

COORDINATION :
Chantale Arseneault et Charles-Edmond Landry
MONTAGE ET IMPRESSION :
Impressions Alliance 9000, Amqui

Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

NEW HOLLAND AGRICULTURE
NEW HOLLAND CONSTRUCTION

La Coop Purdel
Division machinerie

VENTE ET LOCATION DE MACHINERIE AGRICOLE ET DE CONSTRUCTION
Contactez nos représentants dès maintenant! Robin Dubé, Marcel Deschênes et Francis Proulx.

Secteur Rimouski : 1052, boulevard Sainte-Anne | 418 722-7414
Secteur Amqui : 1, rue Armand-Sinclair | 418 629-2000
Courriel : performance@purdel.qc.ca

MOT DU PRÉSIDENT

Productrices, Producteurs,

L'été tire à sa fin déjà ! Les derniers mois ont amené leur lot de rencontres et de discussions. Suite à l'AGA en mai, une délégation de notre organisation a représenté le SPFBSL lors du Congrès annuel de la Fédération des producteurs forestiers du Québec, à Magog les 6 et 7 juin, sous le thème : Perfectionner ses compétences. Nous avons eu l'occasion de nous positionner entourant la question du *«développement durable»* à l'échelle provinciale avec notre résolution sur l'environnement. Cela nous a aussi permis d'assister aux formations : L'art de négocier, La prise de parole en public, Les contrats : connaître les règles pour éviter les embûches, intervenir avec les médias régionaux et Les qualités d'un bon administrateur, plus que pertinentes pour performer en communication et lors des négociations.

Notre région est vaste et force est de constater que les budgets manquent pour assurer son aménagement sur l'ensemble de notre territoire. Une bonne partie des sommes allouées ont dû être investies dans la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) dans l'est du Bas-Saint-Laurent, qui fut le déclencheur des mesures de protection, qui serviront pour l'ouest, si l'épidémie progresse dans ce secteur.

Cependant comme les travaux ont été orientés en fonction de la TBE, le budget de l'Agence est insuffisant. Certains secteurs écopent. Il faut continuer d'aménager nos forêts de façon durable. C'est pourquoi le SPFBSL continue les représentations auprès des gouvernements afin qu'ils comprennent l'urgence d'investir dans les travaux d'aménagement de façon durable.

Par ailleurs, nous veillons à demeurer cohérents vis-à-vis nos intentions environnementales. Ainsi, le SPFBSL a procédé à l'achat de vaisselle et de couverts 100 % compostables. Ce sont des gestes significatifs qui facilitent l'accessibilité à ces produits pour les gens et organismes de la région.

Au sujet de la fiscalité foncière, je vous invite à appuyer la campagne «Carte postale» et faire parvenir la carte postale ci-jointe à votre député. Nous devons nous unir pour faire comprendre à nos décideurs que l'augmentation de taxes est inconcevable, qu'elle empiète sur nos revenus alors que la majorité des pays développés utilise la fiscalité foncière pour encourager l'aménagement forestier et la récolte de bois dans les forêts privées. Il faut plus que jamais agir et unir notre voix dans ce dossier !

Soyez donc assuré que je vous représenterai dans tous les dossiers et que je me ferai des plus insistants vis-à-vis nos représentants gouvernementaux afin d'obtenir des acquis pour vous, propriétaires de boisés privés notamment dans le dossier du projet de loi 29. Nous devons nous élever contre ce projet de loi qui vient augmenter les charges des propriétaires de boisés privés en obligeant le recours à un ingénieur pour la réalisation de travaux de construction de route ou de pont.

En terminant, j'aimerais vous sensibiliser au fait que nous allons entreprendre une réflexion sur le positionnement que nous allons prendre vis-à-vis les orientations gouvernementales déterminées par les fonctionnaires entre autres dans les choix des essences qui servent, exemple, aux plantations.

Faisons face à l'avenir en mobilisant nos forces !

Syndicalement vôtre !

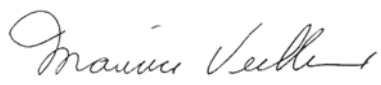

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chères productrices et chers producteurs,

La production de bois connaît une légère augmentation depuis le début d'année dans l'ensemble. Au niveau des bois à pâtes, papiers, panneaux, nous sommes en augmentation de 28 340 tmh par rapport à l'an passé. Par contre dans le sciage, nous connaissons un léger recul d'environ 14 300 mcs. La situation devrait se replacer dans les prochaines semaines.

La mise en marché volontaire du bois de sciage en passant par le SPFBSL connait une progression. Au-delà de 30 000 mcs auront été livrés à la fin août 2019, comparativement à 23 000 mcs pour toute l'année 2018. Si cette entente se maintient, plus de 50 000 mcs devraient être transigés par le Syndicat cette année.

Par ailleurs, le SPFBSL poursuit le développement des marchés et entretient toujours des liens avec différents industriels de la région et hors région. Nous sommes à établir un partenariat avec J.D. Irving Limited dans le sciage et le déroulage-feuillus durs, dans l'épinette de Norvège et également dans le résineux. Le Syndicat procèdera à des tests afin de valider si les prix en discussion sont avantageux pour nos producteurs.

La prochaine année devrait être marquée par des transactions importantes tant au niveau des pâtes, papiers, panneaux que dans l'industrie du sciage.

Déjà dans notre région, l'usine Rayonier Advanced Materials a changé de main et est maintenant propriété du Groupe Sappi Limited, une entreprise sud-africaine propriétaire d'autres usines dont une dans le Maine. Plusieurs rumeurs indiquent que certaines usines de transformation de la région dans l'Est devraient également changer de propriété.

Nous suivons d'une façon intéressée ces différents mouvements qui pourraient se produire dans les prochaines semaines voire les prochains mois.

Nous devons continuer d'être proactif et entreprendre une réflexion en parallèle, de façon à ce qu'ensemble nous puissions développer une foresterie durable et raisonnée.

Syndicalement vôtre !

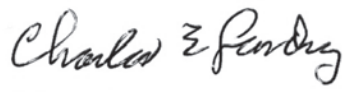

INFO-MARCHÉS

IMPORTANT !

Considérant l'évolution positive des différents marchés, **TOUS LES PRODUCTEURS** souhaitant mettre du bois en marché, **TOUTES ESSENCES CONFONDUES**, sont invités à communiquer avec le Syndicat. Des contingents pourront alors être émis en fonction du potentiel forestier de votre propriété ou jusqu'à concurrence des besoins justifiés par une prescription sylvicole.

Cascades Emballage carton-caisse (Norampac)
Nous poursuivons les livraisons selon les calendriers établis. L'entente triennale se termine en 2021 avec Cascades Emballage carton-caisse (Norampac). Le SPFBSL prévoit livrer l'ensemble des volumes comme prévu et donc respecter le contrat.

Uniboard Canada inc.
Nos livraisons ont repris chez Uniboard Canada inc.. Ce trimestre, la compagnie n'impose pas de limite. Elle est donc prête à prendre les volumes supplémentaires s'il y en a. Rappelons que cette entente, se terminant le 31 mars 2021, correspond à une hausse des volumes par rapport à ce que le SPFBSL avait l'habitude de livrer.

Rayonier Advanced Materials
Rayonier Advances Materials, maintenant propriété de l'entreprise sud-africaine Sappi Limited, poursuit l'entente déjà convenue et les livraisons se poursuivent sur une base régulière. Rappelons que cette entente couvre 2019-2020. Elle est conclue avec des volumes de 40 000 tmh annuellement avec 5 000 tmh de feuillus durs additionnel.

Huber Engineered Woods
Notre contrat avec Huber Engineered Woods est prolongé de trois mois supplémentaires. Les livraisons suivent leur cours normal et sont effectuées selon un calendrier de livraisons. Le SPFBSL devrait livrer l'ensemble des 6 000 tmh prévues au contrat suite à la nouvelle entente survenue à la mi-année.

Biomasse forestière
Coop de solidarité Énergies Nouvelles Johannoise (Municipalité) - Twins Rivers paper – Copeaux de la Vallée (Duferco)

Nous accusons un retard de livraison chez Duferco quant à l'entente conclue au printemps dernier, avec Copeaux de la Vallée pour de la biomasse (feuillus durs, feuillus mous) à l'exportation. Par ailleurs, les livraisons se poursuivent chez Twins Rivers paper.

Une entente a été concule avec Shaw Resources de Belledune de même qu'avec MLM Chipping de Sainte-Anne de Madawaska, pour la biomasse. La biomasse forestière est un marché en développement fort prometteur. Malgré que le prix ne soit pas aussi élevé qu'on le souhaiterait, sa récolte permet aux propriétaires forestiers de nettoyer ses parterres de coupe et d'avoir un terrain mieux préparé pour la régénération de ses peuplements.

Commonwealth Plywood ltée
L'entente avec Commonwealth Plywood ltée a été reconduite pour l'année 2019. Le SPFBSL coordonne toujours la mise en marché du tremble-déroulage sur son territoire en tenant compte des nouvelles normes établies par Commonwealth Plywood ltée. Par ailleurs, nous prévoyons toujours offrir le service pour le feuillu dur éventuellement.

J.D. Irving Limited
Le SPFBSL entreprend un partenariat durable avec le groupe J.D. Irving et des tests seront effectués au cours des prochains mois autant dans le sciage, les feuillus durs – sciage – déroulage, l'épinette de Norvège et le résineux régulier. Notre entente comprend des volumes minimals, que nous serons en mesure d'atteindre. Pour les feuillus durs, contacter Alain Fournier au 506-343-6706.

Sciage
Certains scieurs ont demandé au SPFBSL de fournir des volumes de bois. Des ententes ont été signées notamment avec Damabois, Gaston Cellard, GDS, JD Sirois, Maxibois, Scierie Lafontaine, Temrex.

Autres dossiers :
Le SPFBSL est actuellement en pourparlers avec d'autres intervenants pour fournir des produits : biomasse, résineux, feuillus durs, feuillus mous.

Vos personnes-ressources pour la mise en marché ?

Ouest du territoire
Régis Lizotte,
coordonnateur-terrain
Cellulaire : **418 725-9840**

Est du territoire
Mario Ross,
coordonnateur-terrain
Cellulaire : **418 725-9830**

Demandes générales
Gaston Fiola, coordonnateur de la mise en marché et foresterie
Téléphone : **418 750-0992** · Courriel : **gfiola@upa.qc.ca**
Télécopieur : **418 722-3552** · Site Web : **spfbsl.com**

MESURES ÉQUIVALENTES

Unité de mesure	Dimensions	Feuillus mous	Feuillus durs	Résineux
1 corde 4pi gros bois frais	4x4x8	1,9 tmh	2,3 tmh	≏ 2 tmh
1 corde 4pi petits bois secs	4x4x8	1,6 tmh	1,7 tmh	

ABRÉVIATIONS

mca : mètre cube apparent
mcs : mètre cube solide
tmh : tonne métrique humide
pmp : pied mesure de planche
tma : tonne métrique anhydre

ÉQUIVALENCES DE SUPERFICIE

1 acre =	0,405 hectare
1 hectare =	2,47 acres
	2,92 arpents carrés
	100 mètres x 100 mètres
1 arpent carré =	0,845 acre
1 arpent =	192 pieds

ÉQUIVALENCES DE VOLUME (RÉSINEUX)

1 corde 4x4x8 =	2,3 mcs
	3,625 mca
	85 pieds cubes solides
	128 pieds cubes apparents
	≏ tmh
	2004 kg
	4 408 livres
	434 pmp

2 LIEUX DE LIVRAISON :
• Saint-Antonin (directement chez Produits Forestiers Lavoie)
• Saint-Martin (Beauce)

Mobilier Rustique
PRODUITS DE CÈDRE BLANC DEPUIS 1969

Téléphone : 418 382-5987, poste 118 (Serge-Paul Quirion) • www.mobilierrustique.com

Nom de l'usine / Essence	Longueur	Qualité	Diamètre	Prix
Bardobec - Saint-Just-de-Bretenières				Modif. : 7 juin 2018
Martin-Paul Blais-Gauvin ou Donald Cloutier - 418 244-3612 - 418 234-3891 - 418 625-0551				Prix à l'usine
Cèdre	8 pi 8 po	Sciage	9 po et +	250 $/Corde
	en longueur	Sciage	9 po et +	68 $/TIV
Bégin et Bégin - Lots-Renversés				Modif. : 4 juin 2019
La Balance - 418 899-6786 poste 110 - 418 899-6786 poste 116				Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	9 pi 6 po	Sciage 2FC	14 po et +	650 $/MPMP
			11 po et +	500 $/MPMP
	8 pi 6 po	Sciage 2FC	14 po et +	600 $/MPMP
			10 po et +	400 $/MPMP
			9 po et +	300 $/MPMP
		Sciage	6 po et +	60 $/TMV
Érable à sucre	9 pi 6 po	Sciage 2FC	14 po et +	650 $/MPMP
			11 po et +	500 $/MPMP
			10 po et +	400 $/MPMP
	8 pi 6 po	Sciage 2FC	14 po et +	600 $/MPMP
			10 po et +	400 $/MPMP
		Sciage	6 po et +	60 $/TMV
Érable rouge (plaine)	8 pi 6 po	Sciage 2FC	10 po et +	325 $/MPMP
Érable rouge (plaine), Hêtre	8 pi 6 po	Sciage	6 po et +	60 $/TMV
Frênes	9 pi 6 po	Sciage 2FC	10 po et +	200 $/MPMP
Hêtre	8 pi 6 po	Sciage 2FC	10 po et +	200 $/MPMP
Bois CFM - Causapscal				Modif. : 12 septembre 2018
Yvan Ruel - 418 631-9756				Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	8 pi 4 po	Palette	5 po et +	210 $/Corde
Bois Daaquam (division St-Just) - Saint-Just-de-Bretenières				Modif. : 22 octobre 2018
Léandre Rouleau - 418 244-3608 poste 236 - 418 625-0594				Prix à l'usine
Épinettes	en longueur	Sciage	4 po et +	84 $/TIV
Sapin	en longueur	Sciage	4 po et +	74 $/TIV
Sapin-Épinette	16 pi 6 po	Sciage	5 po et +	440 $/MPMP
	12-14 pi 6 po	Sciage	5 po et +	420 $/MPMP
	10 pi 6 po	Sciage	4 po et +	295 $/Corde
	9 pi 6 po	Sciage	4 po et +	265 $/Corde
	8 pi 4 po	Sciage	4 po et +	225 $/Corde
Bois Daaquam, division St-Pamphile - Saint-Pamphile				Modif. : 9 novembre 2018
Raymond Laverdière - 418 356-4260				Prix à l'usine
Épinette de Norvège	16 pi	Sciage	6 po et +	390 $/MPMP
	12 pi	Sciage	6 po et +	380 $/MPMP
Épinettes	en longueur	Sciage	6 po et +	76 $/TIV
Sapin	en longueur	Sciage	6 po et +	66 $/TIV
Sapin-Épinette	16 pi 6 po	Sciage	6 po et +	440 $/MPMP
	12 pi 6 po	Sciage	6 po et +	420 $/MPMP
	10 pi 6 po	Sciage	4 po et +	295 $/Corde
	9 pi 6 po	Sciage	4 po et +	265 $/Corde
Bois de sciage Lafontaine - Sainte-Perpétue				Modif. : 13 août 2019
Robin Pelletier - 418 356-6573				Prix à l'usine
Sapin-Épinette	16 pi 6 po	Sciage	5 po et +	445 $/MPMP
	12 pi 6 po	Sciage	5 po et +	420 $/MPMP
	10 pi 4 po	Sciage	4 po et +	275 $/Corde
	9 pi 4 po	Sciage	4 po et +	245 $/Corde
Cascades (Cabano) - Témiscouata-sur-le-Lac				Modif. : 28 août 2019
Contactez votre syndicat - 418 723-2424				Prix au chemin
Peupliers, Peupliers (tremble)	8 pi	Pâte	3 ½ à 22 po	31,50 $/TMV
Cascades (Lots-Renversés) - Lots-Renversés				Modif. : 28 août 2019
Contactez votre syndicat de producteur de bois - 418 723-2424				Prix au chemin
Bouleaux, Érable à sucre, Frênes, Hêtre	8 pi	Pâte	3 ½ à 22 po	38,50 $/TMV
Chaleur Sawmills - Belledune				Modif. : 28 mai 2018
Bernard Robichaud ou Éric Arsenau - 506 545-5484 - 506 544-0528				Prix à l'usine
Sapin-Épinette-Pin gris	10 pi 2 po	Sciage	4 po et +	135 $/Corde
	9 pi	Sciage	4 po et +	135 $/Corde
	8 pi 2 po	Sciage	4 ½ po et +	120 $/Corde
Commonwealth Plywood (Shawinigan) - Shawinigan				Modif. : 29 juillet 2019
Marc Berthiaume - 819 537-6621 poste 0 - 819 852-6224				Prix au chemin
Peupliers (tremble)	9 pi, en longueur	Déroulage 3FC	12 po et +	275 $/MPMP
Damabois (St-Damase) - Saint-Damase				Modif. : 12 septembre 2018
Éric Ouellet - 418 776-5455 poste 204				Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	230 $/Corde
Peuplier baumier (liard)	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	140 $/Corde
Peupliers (tremble)	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	220 $/Corde
Éloi Moisan - Saint-Gilbert				Modif. : 1 mai 2019
François Moisan ou Olivier Moisan - 418 268-3232 - 800 968-3232 - 888 968-3232				Prix à l'usine
Mélèze	16 pi 6 po	Sciage	8 po et +	390 $/MPMP
	12-14 pi 6 po	Sciage	8 po et +	330 $/MPMP
Pruche	16 pi	Sciage	10 po et +	365 $/MPMP
	10-12-14 pi	Sciage	10 po et +	275 $/MPMP
Sapin-Épinette-Pin gris	12-14-16 pi	Sciage	8 po et +	360 $/MPMP
Expansion Inc. - Saint-André-de-Restigouche				Modif. : 7 novembre 2018
Simon Deschênes-Jones - 418 865-3963				Prix à l'usine
Bouleau blanc	7-8-9 pi 6 po	Sciage	14 po et +	800 $/MPMP
				488 $/MPMP
				280 $/MPMP
			9 à 13 po	515 $/MPMP
				358 $/MPMP
				280 $/MPMP
Érable à sucre	7-8-9 pi 6 po	Sciage	14 po et +	840 $/MPMP
				556 $/MPMP
				300 $/MPMP
			9 à 13 po	556 $/MPMP
				430 $/MPMP
Érable rouge (plaine)	7-8-9 pi 6 po	Sciage	14 po et +	306 $/MPMP
			9 à 13 po	280 $/MPMP
				280 $/MPMP
Fabrication LAM - Baie-Comeau				Modif. : 5 septembre 2018
Lyne Lefebvre - 418 296-9565				Prix au chemin
Cèdre	12 pi 6 po	Sciage	6 ½ po et +	500 $/Corde
	8 pi 4 po	Sciage	6 po et +	300 $/Corde

Nom de l'usine / Essence	Longueur	Qualité	Diamètre	Prix
Groupe Lebel (Biencourt) - Biencourt				Modif. : 22 octobre 2018
René Drapeau - 418 855-2951				Prix à l'usine
Épinette de Norvège	12 pi 6 po	Sciage	8 po et +	58 $/m³ solide
Pin rouge	12 pi 6 po	Sciage	8 po et +	55 $/m³ solide
Sapin-Épinette	16 pi 6 po	Sciage	6 po et +	65 $/m³ solide
	12 pi 6 po	Sciage	6 po et +	60 $/m³ solide
Groupe Lebel (Cap-Chat) - Cap-Chat				Modif. : 22 octobre 2018
Hugues Lévesque - 418 786-5522				Prix à l'usine
Sapin-Épinette	9 pi 1 po	Sciage	4 à 7 po	240 $/Corde
Groupe Lebel (Dégelis) - Dégelis				Modif. : 22 octobre 2018
Steeve Sénéchal - 418 853-3520 poste 127				Prix à l'usine
Sapin-Épinette	10 pi 4 po	Sciage	4 à 7 po	280 $/Corde
	9 pi 1 po	Sciage	4 à 7 po	250 $/Corde
	8 pi 4 po	Sciage	4 à 7 po	225 $/Corde
	16 pi 6 po	Sciage	6 po et +	67 $/m³ solide
	12 pi 6 po	Sciage	6 po et +	63 $/m³ solide
Groupe Lebel (Price) - Price				Modif. : 22 octobre 2018
Jean-Claude Voyer - 418 775-3404 poste 289				Prix à l'usine
Sapin-Épinette	9 pi 1 po	Sciage	4 à 7 po	235 $/Corde
	12 pi 6 po	Sciage	6 po et +	63 $/m³ solide
Groupe Lebel (St-Joseph-de-Kamouraska) - Saint-Joseph-de-Kamouraska				Modif. : 29 mai 2019
Jonathan Blais - 418 493-2097 poste 201				Prix à l'usine
Épinette de Norvège	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	170 $/Corde
Pin gris	9 pi 1 po	Sciage	5 ½ po et +	235 $/Corde
Sapin-Épinette	9 pi 1 po	Sciage	4 po et +	250 $/Corde
	16 pi 6 po	Sciage	5 po et +	67 $/m³ solide
	12 pi 6 po	Sciage	5 po et +	63 $/m³ solide
Groupe Lebel (Vallée-des-Lacs) - Saint-Michel-du-Squatec				Modif. : 31 mai 2019
René Drapeau - 418 855-2951				Prix à l'usine
Épinette de Norvège	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	200 $/Corde
Mélèze	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	175 $/Corde
Pin gris	9 pi 1 po	Sciage	5 ½ po et +	235 $/Corde
Pin rouge	8 pi 4 po	Sciage	5 ½ po et +	200 $/Corde
Sapin-Épinette	9 pi 1 po	Sciage	4 po et +	270 $/Corde
Groupe NBG - Rivière-Bleue				Modif. : 4 juin 2019
La balance - 418 899-6786 poste 205				Prix à l'usine
Peupliers (tremble)	8 pi 5 po	Sciage	6 po et +	220 $/Corde
		Palette	4 po et +	130 $/Corde
Groupe Savoie - Saint-Quentin				Modif. : 5 septembre 2018
Yves O'Brien - 506 235-0506				Prix au chemin
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	7-8-9 pi 6 po	Sciage 4FC	14 po et +	780 $/MPMP
			9 à 13 po	494 $/MPMP
		Sciage 2FC	14 po et +	468 $/MPMP
			9 à 13 po	338 $/MPMP
		Sciage	9 à 13 po	260 $/MPMP
			14 po et +	260 $/MPMP
Érable à sucre	7-8-9 pi 6 po	Sciage 4FC	14 po et +	780 $/MPMP
			9 à 13 po	494 $/MPMP
		Sciage 2FC	14 po et +	494 $/MPMP
			9 à 13 po	390 $/MPMP
		Sciage	14 po et +	260 $/MPMP
			9 à 13 po	260 $/MPMP
Érable rouge (plaine), Hêtre	7-8-9 pi 6 po	Sciage 4FC	14 po et +	286 $/MPMP
			9 à 13 po	260 $/MPMP
		Sciage 2FC	14 po et +	286 $/MPMP
			9 à 13 po	260 $/MPMP
J.D. Irving (Baker Brook) - Baker Brook				Modif. : 9 septembre 2019
Alain Fournier - 506 343-6706				Prix Prix à l'usine
Cèdre	8 pi 6 po	Sciage	4 à 16 po	135 $/Corde
	6 pi 6 po	Sciage	4 à 8 po	135 $/Corde
Sapin-Épinette-Pin gris	12-16 pi 5 po	Sciage	6 à 20 po	72 $/TMV
	10 pi 5 po	Sciage	5 à 13 po	57 $/TMV
	8 pi 5 po	Sciage	4 à 13 po	57 $/TMV
J.D. Irving (Kedgwick) - Kedgwick				Modif. : 9 septembre 2019
Alain Fournier - 506 343-6706				Prix Prix à l'usine
Sapin-Épinette	12-16 pi 5 po	Sciage	6 à 20 po	71 $/TMV
	9 pi 5 po	Sciage	5 à 12 po	67 $/TMV
	8 pi 5 po	Sciage	4 à 13 po	67 $/TMV
J.D. Irving (St-Leonard) - Saint-Léonard				Modif. : 14 juin 2019
Alain Fournier - 506 343-6706				Prix Prix à l'usine
Sapin-Épinette	12-16 pi 5 po	Sciage	6 à 20 po	90 $/TMV
	8 pi	Sciage	4 à 13 po	67 $/TMV
Sapin-Épinette-Pin gris	12-16 pi 5 po	Sciage	6 à 20 po	90 $/TMV
	8 pi	Sciage	4 à 13 po	67 $/TMV
Les Bardeaux Lajoie - Saint-Eusèbe				Modif. : 28 mai 2018
Denis Lajoie - 418 899-2541				Prix à l'usine
Cèdre	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	240 $/Corde
	6 pi 4 po	Sciage	5 po et +	180 $/Corde
Lulumco - Sainte-Luce				Modif. : 8 mai 2019
Katy Beaulieu - 418 739-5428 - 800 563-4881				Prix à l'usine
Sapin-Épinette	8 pi 4 po	Sciage	4 à 24 po	250 $/Corde
			4 à 7 po	210 $/Corde
Maibec (Cèdres Balmoral) - Balmoral				Modif. : 17 juillet 2019
Sylvain Garneau - 819 661-2766				Prix à l'usine
Cèdre	8 pi 8 po	Bardeaux	8 po et +	250 $/Corde
Maibec (St-Pamphile) - Saint-Pamphile				Modif. : 17 juillet 2019
Sylvain Garneau - 819 661-2766				Prix à l'usine
Cèdre	8 pi 8 po	Bardeaux	9 po et +	250 $/Corde
	en longueur	Bardeaux	5 po et +	68 $/TIV

Nom de l'usine / Essence	Longueur	Qualité	Diamètre	Prix
Matériaux Blanchet (St-Pamphile) - Saint-Pamphile				Modif. : 30 août 2019
Caroline Dubé - 418 356-3344 poste 231 - 418 710-0751				
Dave Chouinard - 418 356-3344 poste 229				Prix à l'usine
Sapin-Épinette	16 pi 6 po	Sciage	5 po et +	445 $/MPMP
	12 pi 6 po	Sciage	5 po et +	420 $/MPMP
	14 pi 6 po	Sciage	5 po et +	420 $/MPMP
	10 pi 4 po	Sciage	4 po et +	275 $/Corde
Maxi-Bois - Val-Brillant				Modif. : 5 juin 2019
Guy Roy - 418 629-7793				Prix à l'usine
Cèdre	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	320 $/Corde
Mobilier Rustique (Saint-Antonin) - Saint-Antonin				Modif. : 13 août 2019
Serge-Paul Quirion ou Frederic Lavoie - 418 382-5987 poste 118 - 418 862-2549				Prix à l'usine
Cèdre	10 pi 4 po	Sciage	4 po et +	330 $/Corde
	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	240 $/Corde
Mobilier Rustique (Saint-Martin) - Saint-Martin				Modif. : 10 mai 2019
Serge-Paul Quirion ou Sylvie Poulin - 418 382-5987 poste 118 - 418 382-5987 poste 101				Prix à l'usine
Cèdre	10-12 pi 4 po	Sciage	4 po et +	450 $/MPMP
				350 $/MPMP
	8 pi	Sciage	5 po et +	315 $/Corde
			4 à 5 po	170 $/Corde
	6 pi	Sciage	5 po et +	185 $/Corde
Multicèdre - Esprit-Saint				Modif. : 28 mai 2018
Mario Briand - 418 779-2444 - 418 868-5517				Prix à l'usine
Cèdre	8 pi 4 po	Sciage	9 po et +	330 $/Corde
Produits forestiers Temrex - Nouvelle				Modif. : 9 juillet 2018
Gaétan Litalien - 418 794-2211 poste 265 - 418 391-4385				Prix à l'usine
Sapin-Épinette-Pin gris	16 pi 6 po	Sciage	7 ½ po et +	68 $/m³ solide
			4 ½ po et +	66 $/m³ solide
	12 pi 6 po	Sciage	7 ½ po et +	67 $/m³ solide
			3 ½ po et +	64 $/m³ solide
Scierie Arbotek - Saint-Just-de-Bretenières				Modif. : 6 septembre 2018
Jimmy Deschênes - 418 244-3691				Prix à l'usine
Bouleau blanc	8 pi 6 po	Sciage	8 po et +	68 $/TIV
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	8-9-10 pi 6 po	Déroulage 4FC	16 po et +	1 750 $/MPMP
			14 po et +	1 400 $/MPMP
			12 po et +	1 000 $/MPMP
				850 $/MPMP
			13 po et +	1 000 $/MPMP
			11 po et +	850 $/MPMP
			10 po et +	600 $/MPMP
Bouleau jaune (merisier)	8 à 16 pi 4 po	Sciage 2FC	14 po et +	600 $/MPMP
			10 à 13 po	450 $/MPMP
			9 po et +	375 $/MPMP
			8 po et +	275 $/MPMP
		Sciage 1FC	12 po et +	385 $/MPMP
		Sciage	9 po et +	385 $/MPMP
Bouleau jaune (merisier), Érable à sucre Érable rouge (plaine)	8 pi 4 po	Sciage	9 à 12 po	56 $/TIV
Érable à sucre	9-10 pi 6 po	Déroulage 4FC	16 po et +	1 750 $/MPMP
			14 po et +	1 400 $/MPMP
			13 po et +	1 100 $/MPMP
			11 po et +	850 $/MPMP
			12 po et +	850 $/MPMP
			10 po et +	650 $/MPMP
	8 à 16 pi 4 po	Sciage 2FC	14 po et +	600 $/MPMP
			10 à 13 po	500 $/MPMP
			10 po et +	375 $/MPMP
			9 po et +	350 $/MPMP
		Sciage 1FC	10 po et +	350 $/MPMP
		Palette	9 po et +	225 $/MPMP
Érable rouge (plaine)	8 à 16 pi 4 po	Sciage 3FC	10 po et +	350 $/MPMP
		Sciage 2FC	10 po et +	275 $/MPMP
		Palette	10 po et +	200 $/MPMP
Scierie Avignon - Saint-Alexis-de-Matapédia				Modif. : 31 juillet 2019
Richard Leblanc - 418 299-1350				Prix à l'usine
Cèdre	8 pi 6 po	Sciage	6 po et +	280 $/Corde
Frênes	8 pi 6 po	Sciage	9 po et +	320 $/Corde
Scierie de La Vallée (Amqui) - Amqui				Modif. : 13 août 2019
Marc-André Robert - 418 730-5003				Prix à l'usine
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	8 pi 6 po	Sciage	6 po et +	260 $/Corde
Érable à sucre	8 pi 6 po	Sciage	6 po et +	260 $/Corde
Érable rouge (plaine)	8 pi 6 po	Sciage	6 po et +	210 $/Corde
Peuplier baumier (liard)	8 pi 6 po	Palette	5 po et +	140 $/Corde
Peupliers (tremble)	8 pi 6 po	Sciage	6 po et +	210 $/Corde
Scierie Sainte-Irène - Saint-Vianney				Modif. : 6 septembre 2018
Jos Lefrançois - 418 629-2868				Prix à l'usine
Sapin-Épinette	12 pi 6 po	Sciage	4 po et +	135 $/Corde
Scierie Serdam - La Rédemption				Modif. : 29 juillet 2019
Joël Guimond - 418 776-5325 - 418 750-6025				Prix à l'usine
Bouleaux	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	220 $/Corde
Mélèze	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	190 $/Corde
Peuplier baumier (liard)	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	140 $/Corde
Peupliers (tremble)	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	220 $/Corde
Scierie St-Fabien - Saint-Fabien				Modif. : 5 septembre 2018
Daniel Lévesque ou Mathilde Bensch - 418 869-2761				Prix à l'usine
Bouleaux	8 pi 4 po	Sciage	6 po et +	225 $/Corde
	7 pi 5 po	Sciage	6 po et +	210 $/Corde
Peupliers (tremble)	8 pi 4 po	Sciage	5 po et +	220 $/Corde
	7 pi 5 po	Sciage	5 po et +	205 $/Corde
Tembec (Copeaux de la Vallée - Amqui) - Amqui				Modif. : 4 juin 2019
Contactez votre syndicat de producteur de bois - 418 723-2424				Prix au chemin
Peupliers, Peupliers (tremble)	8 pi	Pâte	3 ½ à 20 po	31,50 $/TMV
Tembec (Matane) - Matane				Modif. : 28 août 2019
Contactez votre syndicat de producteur de bois - 418 723-2424				Prix au chemin
Peupliers, Peupliers (tremble)	8 pi	Pâte	3 ½ à 20 po	31,50 $/TMV
Tembec (St-Fabien) - Saint-Fabien				Modif. : 28 août 2019
Contactez votre syndicat de producteur de bois - 418 723-2424				Prix au chemin
Peupliers, Peupliers (tremble)	8 pi	Pâte	3 ½ à 20 po	31,50 $/TMV
Uniboard (Sayabec) - Sayabec				Modif. : 28 août 2019
Syndicat - 418 723-2424				Prix au chemin
Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier) Érable à sucre, Érable rouge (plaine)	8 pi	Pâte	3 à 20 po	38,50 $/TMV

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES PRODUCTEURS DE BOISÉS PRIVÉS PASSENT À L'ACTION

On se rappellera qu'en mai dernier, les producteurs forestiers de boisés privés du Bas-Saint-Laurent adoptaient à l'unanimité la résolution suivante intitulée : «Alternative à l'utilisation de styromousse et de matières plastiques» voulant sensibiliser la population à cette problématique et surtout apporter des solutions et mettre l'épaule à la roue, en tant que producteurs forestiers mais aussi en tant que citoyens.

Celle-ci fut entérinée à l'effet que des actions soient entreprises dans un premier temps pour que soit sensibilisé l'ensemble des organismes régionaux et provinciaux à cette problématique qui nous le croyons, va hypothéquer les générations futures. Qu'ensemble nous fassions pression sur les divers paliers de gouvernements afin que soient abolis les contenants de styromousse et de plastique, qu'ils soient enlevés de la mise en marché des produits bioalimentaires, et qu'en parallèle soient développées des alternatives. Un exemple ? Du carton fait à base de fibre de bois.

Considérant que :

1. La situation environnementale se dégrade dans le monde
2. L'amélioration de la situation devrait être la préoccupation de toutes les populations
3. Chaque individu et chaque organisation deviennent partie prenante et fasse pression pour que s'améliorent les pratiques nuisibles à l'environnement
4. Dans les marchés d'alimentation ou autres commerces, on retrouve majoritairement des contenants de styromousse et de plastique pour les produits bioalimentaires

Devant l'urgence d'agir, et sans vouloir être alarmiste, la direction du SPFBSL a voulu donner suite rapidement à cette annonce par souci de vouloir protéger l'environnement et de bien vouloir aider les autres organismes à emboîter le pas.

Vaisselle et couverts composables accessibles

Ainsi, le SPFBSL s'est procuré 5 000 couverts et pièces de vaisselle compostables suivant la vague de changement que l'on a pu constater. Une démarche entreprise par divers organisations au préalable qui rend ces produits facilement accessibles à la demande de ses membres.

Désirant plus que tout que la fibre de bois soit partie prenante de la solution, et en attendant qu'elle soit développée et mise en marché, le SPFBSL a décidé d'utiliser une alternative intéressante : la bagasse. Ce matériau fabriqué de fibres résiduelles récupérées après broyage et extraction du jus de canne à sucre est 100 % compostable et biodégradable. Il devient avantageux sur plusieurs plans de l'utiliser exemple pour ses qualités : économique, robuste, solide, imperméable, peut être mis au micro-onde et qui possède une durée de vie de 2 à 8 semaines après avoir déposé les couverts et vaisselle compostables dans le bac brun pour se transformer en engrais.

Le SPFBSL veut rendre le produit accessible et s'est donc muni d'un inventaire. Il est prêt à subvenir aux besoins des organismes qui le désirent pour qu'ils puissent accéder à ces produits compostables à peu de frais.

LES SERVICES MULTIRESSOURCES DE L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DU BAS-SAINT-LAURENT

Marc-André Lechasseur, *ing. f., directeur général*
Sébastien Nadeau*, biologiste, chef d'équipe*

Issue d'un partenariat regroupant le monde municipal, l'industrie forestière, les associations de propriétaires forestiers et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées du Bas-Saint-Laurent oriente et développe le territoire forestier privé de la région avec le plan de protection et de mise en valeur (PPMV). Ce plan comprend donc deux grands axes.

D'abord, la mise en valeur des forêts privées est la partie la plus connue puisqu'elle concerne le potentiel forestier du territoire, les objectifs de production de bois, la recette d'aménagement préconisée, le calcul de possibilité de récolte forestière ainsi que l'aide technique et financière à la réalisation des travaux sylvicoles.

Bien que cela puisse être moins apparent, la partie protection du PPMV se décline aussi de plusieurs façons. L'équipe des services multiressources de l'Agence contribue à l'acquisition de connaissances sur le territoire et la mise à jour du PPMV, à la protection de milieux sensibles par des ententes de conservation volontaire. Elle procure de l'assistance technique aux propriétaires et aux Conseillers forestiers et elle collabore à divers projets régionaux en lien avec les orientations du PPMV et la mission de l'Agence. Les activités des services multiressources bénéficient de la collaboration financière complémentaire provenant d'organismes comme la Fondation de la faune du Québec ou de programmes comme le Fonds d'appui au rayonnement des régions.

Lors de l'élaboration du PPMV, le territoire a été divisé en zones d'affectation, lesquelles reposent sur une analyse de contraintes, d'enjeux et d'orientations qui permettront, à moyen et long terme, de maintenir et d'améliorer le couvert forestier afin de procurer des bénéfices importants aux propriétaires de boisé et à la collectivité. La forêt privée est couverte par l'une des quatre zones d'affectation qui prennent en compte les différents éléments du territoire. La sensibilité aux opérations forestières est variable selon les contraintes qui sont de nature biophysiques (pente, dépôt, drainage), réglementaires (lois et règlements) ou volontaires (choix concertés en région). Également, le PPMV doit être arrimé aux objectifs des différents schémas d'aménagement des huit MRC de la région. Les activités de protection et de mise en valeur de la forêt privée sont donc encadrées par le PPMV, en lien avec les zones d'affectation et les modalités d'intervention qui en découlent.

Ainsi, les superficies à vocation forestière sont classées selon leur sensibilité aux activités forestières et dans votre plan d'aménagement, elles sont aussi associées à une couleur pour fins de représentation cartographique. Pour consulter la carte de votre MRC, vous pouvez consulter le site de l'Agence du Bas-Saint-Laurent dans la section PPMV. www.agence-bsl.qc.ca

- La zone de conservation couvre environ 3 % du territoire (rouge) : par exemple des milieux humides, des écosystèmes forestiers exceptionnels, les occurrences d'espèces fauniques et floristiques en situation précaire. La modalité générale interdit ou limite les interventions forestières.

- La zone de protection couvre environ 26 % du territoire (jaune) : par exemple les érablières, les cédrières, les bandes riveraines. La modalité générale interdit la coupe totale, mais elle permet la coupe partielle.

- La zone d'aménagement spécifique couvre environ 9 % du territoire (vert foncé) : par exemple les ravages de cerfs, les zones de paysage. Les modalités spécifiques prévoient des restrictions sur la dimension des interventions ou du prélèvement.

- La zone de production de bois couvre le reste du territoire soit environ 62 % (vert pâle).

Marais et fen riverain

Au cours des dernières années, l'équipe des services multiressources de l'Agence a procédé à l'identification et la priorisation de milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité. Ces milieux regroupent une variété de sites comme les milieux humides les écosystèmes forestiers exceptionnels, les sites pouvant abriter des espèces végétales ou animales en situation précaire, etc. Les résultats de ces exercices d'identification et de priorisation ont permis à l'Agence de mieux circonscrire les sites ayant un potentiel intéressant pour la protection et la conservation. Ces sites doivent être validés sur le terrain afin de confirmer ou d'infirmer la présence de diversité biologique et la pertinence d'y appliquer des mesures de protection ou de conservation. L'identification et la priorisation des milieux naturels d'intérêt pour la biodiversité ont donc orienté les efforts de validation sur le territoire de l'Agence.

L'équipe des services multiressources de l'Agence contribue à l'acquisition de connaissances sur le territoire et la mise à jour du PPMV, à la protection de milieux sensibles par des ententes de conservation volontaire.

Orchis à feuille ronde
(espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable)

Lors des validations sur le terrain, l'équipe des services multiressources de l'Agence documente les types de terrain et les particularités qu'elle y trouve. Cette documentation est utile à plusieurs égards.

D'abord, dans le cadre des projets de conservation volontaire, les données recueillies servent à confectionner un cahier destiné au propriétaire, décrivant les éléments particuliers observés ou pouvant se retrouver sur le site. Ces projets permettent aux propriétaires de prendre conscience de la valeur écologique de leur site, d'apprendre sur les moyens de le protéger, de le mettre en valeur et de mettre en application ces moyens en bénéficiant du support professionnel requis.

L'équipe des services multiressources de l'Agence encourage les propriétaires à s'impliquer dans une démarche de conservation volontaire. D'ailleurs, la réception et l'adhésion des propriétaires à l'égard de ces projets sont très positives. L'entente de conservation volontaire constitue un engagement moral du propriétaire à conserver et à protéger son site. Elle n'a pas de portée légale. Entre l'année 2000 et 2018, 658 propriétaires ont conclu une entente de conservation volontaire pour près de 4 700 hectares.

Lorsque des particularités d'un site répondent à certains critères, les données pertinentes recueillies par l'équipe des services multiressources de l'Agence sont partagées avec des organismes comme le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) et le Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels (GTEFE). Ces organismes peuvent alors accorder au site une reconnaissance scientifique. Cette reconnaissance confirme le caractère particulier du site. Les sites reconnus par le CDPNQ et le GTEFE sont incorporés aux zones d'affectation lors des mises à jour du PPMV.

Les activités de l'équipe des services multiressources de l'Agence contribuent à l'acquisition de connaissances sur différents éléments reliés à la protection et la conservation, et cela de façon concordante avec le développement durable des ressources et avec les orientations du PPMV. La région du Bas-Saint-Laurent est particulièrement dynamique sur le plan de l'aménagement durable en forêt privée et elle fait même office de leader à l'échelle provinciale. Par exemple, les projets de conservation volontaires ont permis de documenter de nombreuses occurrences d'espèces animales et végétales en situation précaire. Avec le temps, les connaissances acquises et partagées avec le CDPNQ ont conduit au retrait de certaines espèces des listes d'espèces en situation précaire. En effet, après analyse, l'état des connaissances et les menaces dont elles font l'objet ne justifiaient plus le maintien d'un statut d'espèces en situation précaire.

L'équipe des services multiressources de l'Agence s'est aussi impliquée dans un projet couvrant tous les ravages de cerfs de Virginie en territoire forestier privé. Le projet, réparti en 2013 et 2014, a permis de faire le portrait forestier et faunique dans les ravages de cerfs de Virginie et de valider ces résultats par un inventaire. Les recommandations sur les orientations des interventions forestières de chacun des ravages ont été transmises aux Conseillers forestiers concernés. L'objectif principal du plan vise à ce que les interventions soient dirigées en vue d'optimiser les secteurs d'abri et de nourriture afin d'améliorer la qualité de l'habitat hivernal du cerf. En raison de l'évolution de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, les travaux sylvicoles ont été réalisés principalement dans la portion ouest du territoire.

Conformément aux orientations du PPMV, l'équipe des services multiressources de l'Agence a procédé à une analyse de connectivité faunique en 2017. Le projet visait à créer un outil de connaissances pour le territoire privé du Bas-Saint-Laurent, qui précise les liens de connectivité susceptibles de favoriser le déplacement de la faune. La connectivité a été évaluée pour différentes espèces clés représentatives de la forêt régionale. Les résultats de cette étude ont permis d'identifier les secteurs présentant le plus fort potentiel pour le maintien de la connectivité à l'échelle régionale. Ce projet est un exercice important qui a mobilisé de nombreux intervenants et experts autour des enjeux liés à la conservation de la biodiversité et de la connectivité des milieux forestiers. Depuis cette analyse, l'Agence a collaboré avec diverses instances régionales sur des enjeux relatifs à la connectivité faunique et à certains axes routiers.

Le Mérite forestier du Bas-Saint-Laurent
EN 2021
Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent
AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DU BAS-SAINT-LAURENT

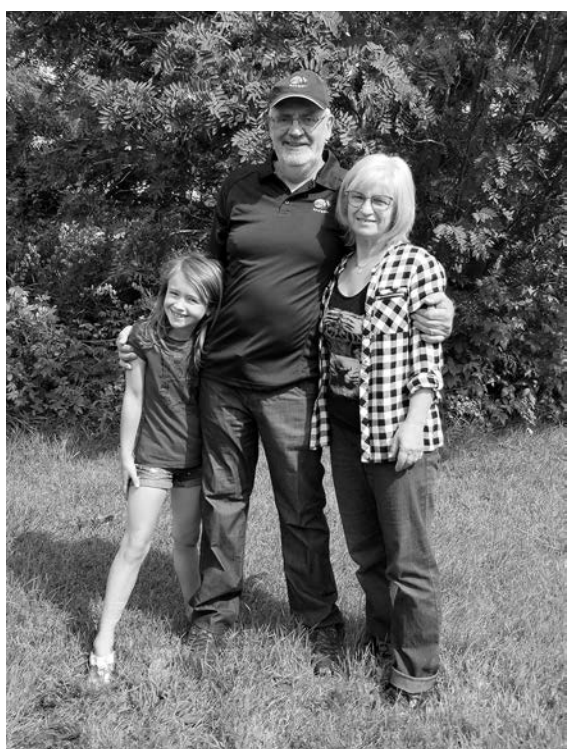

Photo: SPFBSL
(M. Veilleux, entouré de sa petite-fille Elza à gauche et de son épouse, Denise Lévesque, à droite)

LA FORÊT PAR RICOCHET

PORTRAIT DE NOTRE PRÉSIDENT, M. MAURICE VEILLEUX

***Par Chantale Arseneault,** coordonnatrice à l'information, SPFBSL*

Originaire de Causapscal, M. Maurice Veilleux a baigné dans l'entrepreneuriat familial, aux côtés de son père, avant de prendre la relève de la ferme spécialisée dans le bovin, en 1978. Impliqué et engagé, il a toujours suivi de près les activités du SPFBSL s'investissant d'abord comme producteur forestier, comme délégué puis administrateur et récemment en tant que président de notre organisation.

«C'est à l'époque de la première épidémie de tordeuse dans les années '80, que j'ai vraiment constaté les séquelles sur la forêt et que je me suis impliqué davantage dans la portion forestière de l'entreprise.»

M. Veilleux a cumulé les expériences pour le bovin, «j'ai été de ceux qui ont travaillé à la mise en marché du veau d'embouche pour qu'il soit reconnu à sa juste valeur auprès des acheteurs», et pour la forêt, occupant la présidence de la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée et aussi celle de la FOGC (Fédération des organismes de gestion en commun du Bas-Saint-Laurent).

Reconnu comme étant un grand défenseur des dossiers collectifs, comme un excellent leader, il sait dire le fond de sa pensée, en demeurant cependant respectueux envers les autres prônant le développement et ce en collaboration avec les autres organismes. De son entreprise, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est née la Boucherie Les p'tits Veilleux, créée et pilotée par son épouse Denise. Actuellement, il passe tranquillement le flambeau à sa relève, à deux de ses trois fils.

Pour le SPFBSL, il regarde l'avenir avec positivisme et avec conviction. Il s'attaquera à des dossiers qui lui tiennent à cœur et qui seront bénéfiques à l'ensemble de tous les producteurs forestiers de boisés privées de la vaste région du Bas-Saint-Laurent. «Dans ce contexte de coupe pas nécessairement volontaire à cause de la TBE, je souhaite que les plans d'aménagement redeviennent gratuits, améliorer la marché de même qu'obtenir de meilleurs prix, voilà quelques-uns de mes principaux objectifs.»

PRIBEC – MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN DE SCIAGE RÉSINEUX

Il est important pour nous de vous présenter le Pribec publié par le Conseil de l'industrie forestière du Québec. Vous pourrez ainsi constater l'évolution du prix du bois d'oeuvre résineux pour les marchés canadien et américain. Le Pribec est un guide objectif et précis. C'est un outil de référence pour le marché du tout l'est de l'Amérique du Nord.

PRIX COMPOSÉ PRIBEC ($CAN)

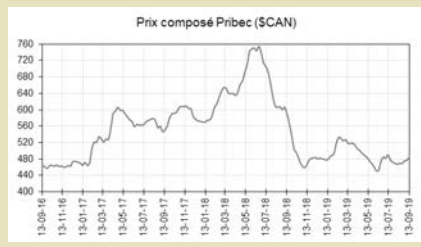

INDICATEURS DU MARCHÉ	Cette semaine	Semaine dernière	Année dernière
Fonds fédéraux - États-Unis	2.25	2.25	2.00
Taux hypothécaire 30 ans - É.-U.	3.56	3.49	4.65
Taux de change $CAN / $US	1.3205	1.3228	1.2947
Prix composé			
- Pribec - $CAN	483.67	477.55	565.29
- Indice Montréal - $CAN	402.03	397.48	496.85
- Indice Columbus - $US	377.19	371.70	445.95

Sources : Banque Nationale du Canada; Pribec

Source des données : CIFQ - Pribec - 13 septembre 2019

ACTIVITÉS DE FORMATION 2019-2020

CLIENTÈLE : Propriétaires de boisés couverts par le Plan conjoint du Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent

FORMATIONS : VOIR LES DÉFINITIONS ET LA DESCRIPTION DE CONTENU AU WWW.SPFBSL.COM SECTION PUBLICATIONS / NOUVELLES ET COMMUNIQUÉS

1 ENTRETIEN ET AFFÛTAGE DE LA SCIE À CHAÎNE
Formateur : M. Langis Larochelle
Nombre maximum de participants 12 et minimum 8
Durée maximale : 6 heures• Coût : 50 $ / personne

2 COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ FORESTIÈRE
Formateur : M. Mathieu Bernier, fiscaliste
Nombre maximum de participants 15 et minimum 6
Durée approximative : 6 heures • Coût : 50 $ / personne

3 INITIATION À LA COMPTABILITÉ
Formateur : M. Nicolas Simard
Nombre minimum de participants : 8
Durée approximative : 6 heures • Coût : 50 $ / personne

4 INITIATION AU WEB
Formateur : M. Nelson Jean
Nombre minimum de participants : 6
Durée approximative : 6 heures • Coût : 50 $ / personne

5 PETIT TRAITÉ DE L'ARPENTAGE À L'USAGE DES PROPRIÉTAIRES DE LOTS BOISÉS
Formateur : M. Richard Thibaudeau, a.-g., ing.f.
Nombre minimum de participants : 15
Durée approximative : 6 heures • Coût : 60 $ / personne
NOUVELLE DATE

6 NORMES DE FAÇONNAGE – BOIS DE DÉROULAGE
Formateur : M. Marc Berthiaume
Nombre maximum de participants 12 et minimum 8
Durée approximative : 6 heures • Coût : 50 $ / personne
NOUVELLE DATE

CALENDRIER	DATES
MRC de La Mitis / de Rimouski-Neigette / des Basques	
1. Entretien et affûtage de la scie à chaîne	1 février 2020
2. Comptabilité et fiscalité forestière	22 février 2020
3. Initiation à la comptabilité	8 février 2020
4. Initiation au Web	8 février 2020
5. Petit traité de l'arpentage à l'usage des propriétaires de lots boisés	16 novembre 2019
6. Normes de façonnage – Bois de déroulage	2 novembre 2019
MRC de La Matanie / de La Matapédia / MRC d'Avignon (Les Plateaux)	
1. Entretien et affûtage de la scie à chaîne	25 janvier 2020
2. Comptabilité et fiscalité forestière	15 février 2020
3. Initiation à la comptabilité	1 février 2020
4. Initiation au Web	1 février 2020
MRC de Rivière-du-Loup / MRC de Témiscouata	
1. Entretien et affûtage de la scie à chaîne	8 février 2020
2. Comptabilité et fiscalité forestière	29 février 2020
3. Initiation à la comptabilité	15 mars 2020
4. Initiation au Web	14 mars 2020

IL EST IMPORTANT DE S'INSCRIRE !

Confirmez votre participation aux activités de formation à Chantale Arseneault :
- Par courriel, à carseneault@upa.qc.ca
- Par téléphone, au 418 723-1939, poste 4506 ou cell. : 418 392-0386

LIEU À DÉTERMINER (Vous serez informé par courriel ou par téléphone deux semaines à l'avance au sujet des détails entourant votre formation.)

POUR TOUS VOS PROJETS DE RÉCOLTE EN FORÊT PRIVÉE

NOUS AVONS LES MACHINES ADAPTÉES À LA FORÊT PRIVÉE ET D'ÉCLAIRCIE

TRANSPORTEURS DE 10 ET 12 TONNES, MULTIFONCTIONNELLES 4ROUES
ET EXCAVATRICES AVEC INSTALLATION FORESTIÈRE

Tous les détails au
www.mecanomobilerl.com
Dépositaire direct
Des produits KESLA et SAMPO ROSENLEW

MÉCANO MOBILE RL INC.

311, route 132 Est, Amqui
418-629-8111